

THE
CARTER CENTER



Waging Peace. Fighting Disease. Building Hope.



Demande des propositions

Titre : Subventions d'action ACCELERATE dans le cadre de l'Initiative pour les défenseurs des droits de l'homme au Carter Center et au DT Institute

Montant de la bourse : Jusqu'à USD \$5 000

Nombre de bourses : Dix (10) - Quinze (15)

Date d'émission : 8eme octobre 2024

Date de clôture: Aucun. La révision est constante, en fonction de la disponibilité des fonds.

Coordonnées : HRDIGrants@cartercenter.org

Informations de base

Comme l'indique l'Article premier de la Déclaration des Nations Unies *sur le droit et la responsabilité des individus, des groupes et des organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus* : « Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international. » Cependant, partout dans le monde, nous percevons une montée de l'autoritarisme, une répression des libertés fondamentales et une restriction sur les opérations des défenseurs des droits de l'homme (DDH). L'Internet a transformé la façon dont les gens et les sociétés interagissent. La croissance économique mondiale n'a pas été équitable d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre, et la pandémie de COVID-19 a montré à quel point la population mondiale est vulnérable aux catastrophes mondiales imprévues. De plus, l'accent mis sur les impacts du changement climatique sur les droits de l'homme a modifié la façon dont les DDH accomplissent leur travail important.

Le Carter Center et le DT Institute ont soutenu les DDH dans l'accomplissement de leur travail courageux dans des contextes les plus difficiles. Depuis 2003, le Carter Center organise le Forum des Défenseurs des Droits Humains (The Human Rights Defenders Forum) pour offrir un espace de réflexion, de renforcement de la résilience et de planification d'actions. De plus, l'Institut DT travaille avec des défenseurs des droits de l'homme dans le cadre de programmes et de subventions financés par des fonds publics et privés depuis sa création en 2019. En 2023, les deux organisations élargissent leur soutien aux DDH par le mécanisme de financement et les **subventions d'action ACCELERATE**. Avec cet appel de propositions, le Carter Center et le DT Institute cherchent à soutenir un certain nombre de défenseurs des DDH par l'injection rapide de ressources à utiliser pour une variété de besoins découlant de leurs activités dans le domaine des droits de l'homme.

Ces subventions d'action sont ouvertes aux partenaires du Carter Center et de le DT Institute qui répondent aux critères d'éligibilité ci-dessous. Les subventions permettront d'accroître la sécurité des

défenseurs des droits de l'homme et d'amplifier leur travail dans des environnements hostiles. Les candidats retenus contribueront à un modeste programme d'apprentissage et participeront à une communauté de pratique émergente.

Veuillez noter que le financement est très limité dans la phase pilote. Le Carter Center et le DT Institute ne peuvent pas accorder de prix pour toutes les demandes évaluées favorablement.

Date d'émission : 8eme octobre 2024

Date de clôture : Aucun. La révision est constante, en fonction de la disponibilité des fonds.

Questions : Les questions non couvertes par ce site web doivent être adressées à HRDIgrants@cartercenter.org

Montant total maximum accordé : 5 000 USD. Le Carter Center et le DT Institute prévoient d'attribuer 10 à 12 prix pour un total de 50 000 \$.

Durée : Durée limitée. Deux à quatre mois après l'attribution de la bourse, le bénéficiaire rendra compte de son impact au Carter Center et à au DT Institute.

Admissibilité :

Les demandes de subventions d'action ACCELERATE sont limitées aux partenaires programmatiques du Carter Center et de le DT Institute. La Demande des Propositions est ouverte aux organismes et aux personnes qui sont en règle avec l'un ou l'autre organisation dans le cadre de travaux actuels ou antérieurs, y compris dans le cadre d'une relation principale/sub-récepte avec un donateur privé ou public ; les organisations qui ont bénéficié de l'assistance technique de l'une ou l'autre de ces organisations ; les organisations locales qui se sont associées à des campagnes de plaidoyer avec l'une ou l'autre organisation. Si vous avez besoin d'aide pour déterminer si votre organisation est un partenaire en règle de l'une ou l'autre organisation, veuillez contacter HRDIgrants@cartercenter.org

Il n'y a pas de restriction géographique quant à l'admissibilité. Cependant, les subventions d'action soutiendront en priorité les défenseurs des droits de l'homme qui travaillent dans des environnements conflictuels, hostiles et restrictifs où il existe des risques importants pour la promotion et la protection des droits de l'homme. Cela pourrait inclure, mais sans s'y limiter :

- Les régions ou les pays qui enregistrent une montée de l'autoritarisme et où les actions du gouvernement ont conduit à une répression des libertés fondamentales.
- Les zones où il existe une restriction systématique des activités des défenseurs des droits de l'homme, y compris des obstacles juridiques, physiques ou numériques qui entravent leur capacité à fonctionner efficacement.
- Les contextes où les défenseurs des droits de l'homme sont confrontés à un harcèlement direct ou à la violence en raison de leur travail de défense des droits de l'homme, de la consolidation de la paix, de l'État de droit ou d'autres domaines connexes.
- Les environnements où il est urgent de développer un environnement favorable aux défenseurs des droits de l'homme, par exemple en fournissant des espaces sûrs, des canaux de communication sécurisés ou un soutien juridique.

Autres critères d'admissibilité :

1. Les organismes devraient être des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance conformément aux lois nationales. Les entités à but lucratif ne sont pas admissibles.
2. Ils devraient être considérés comme des organisations de la société civile ou non gouvernementales. Les entités gouvernementales ne sont pas admissibles.
3. Les établissements d'enseignement publics et privés sont admissibles s'ils répondent aux critères ci-dessus.
4. Les personnes individuelles ne sont pas admissibles.

Les candidats retenus doivent faire preuve de diligence raisonnable à l'égard des bénéficiaires potentiels de subventions.

Domaines thématiques :

Les subventions d'action ACCELERATE fourniront un financement immédiat et ponctuel pour permettre à un défenseur des droits de l'homme ou à une organisation de recevoir une assistance immédiate. Les propositions retenues démontreront l'impact direct du soutien financier sur le travail du bénéficiaire, soit en atténuant les effets des tentatives de restriction de la promotion des droits de l'homme, soit en permettant un aspect discret du travail des défenseurs des droits de l'homme. Les domaines thématiques sur lesquels le Carter Center et le DT Institute se concentrent sont : la résolution des conflits, la consolidation de la paix, l'état de droit, la stabilisation et la transition.

Activités illustratives

Veillez trouver ci-dessous quelques idées d'activités illustratives :

- Soutien aux sessions de planification stratégique, y compris la planification de scénarios et l'évaluation des risques, afin d'aider les défenseurs des droits de l'homme et leurs organisations à élaborer des plans d'action pour les situations d'urgence.
- Développement de stratégies de sensibilisation adaptées à des contextes spécifiques, permettant aux défenseurs des droits de l'homme de relever efficacement les défis politiques, sociaux et juridiques des situations d'urgence.
- Soutenir les efforts de sensibilisation urgents en réponse aux nouvelles violations des droits de l'homme et développer et exécuter des campagnes de sensibilisation numériques pour accroître la prise de conscience ou mobiliser le soutien pour les questions relatives aux droits de l'homme.
- Soutien aux efforts de mobilisation des ressources, tels que la collecte de fonds ou l'établissement de partenariats avec d'autres organisations.
- Financement d'une réponse rapide pour les défenseurs des droits de l'homme confrontés à des crises inattendues telles que des menaces juridiques soudaines, des attaques violentes ou des mesures répressives du gouvernement.

Ce mécanisme ne prendra PAS en charge :

- Dépenses encourues avant le début de la subvention d'action ACCÉLÉRATE

- Des projets axés sur des questions des droits de l'homme plus larges que celles qui touchent les défenseurs des droits de l'homme.

Budget :

Le montant de chaque petite d'action ACCELERATE ne dépassera pas 5 000 USD. Les demandes dépassant ce montant ne seront pas prises en considération. Le Carter Center et le DT Institute se réservent le droit d'offrir des subventions inférieures au montant demandé, à leur discrétion.

Soumission:

Les propositions doivent inclure :

- A. Une page couverture comprenant :
 - Titre de la proposition
 - Nom de l'organisation
 - Adresse
 - Numéro de téléphone
 - Adresse courriel
 - Point de contact
 - Montant total de la demande
- B. Une proposition narrative **d'une (1) à deux (2) pages**, y compris, mais sans s'y limiter :
 - o Expérience de travail en tant que/avec des défenseurs des droits de l'homme ;
 - o Besoin auquel la subvention d'action ACCELERATE répondra ;
 - o Une description de la manière dont les fonds seront utilisés pour répondre à ce besoin ;
 - o Explication de la manière dont le candidat est un partenaire actuel du Carter Center ou de DT Institute.
 - o *Au lieu d'une proposition narrative, les candidats peuvent préparer **cinq à sept diapositives** décrivant les mêmes informations que celles ci-dessus.*
- C. Un **budget** détaillant les coûts des postes et des activités.
- D. De brèves **notes** budgétaires expliquant les coûts de calcul dans le budget.

Processus

- Les dossiers de candidature complets doivent être envoyés à HRDIGrants@cartercenter.org avec comme sujet « Proposition de subvention d'action - [NOM DE L'ENTITÉ SOUMETTANTE] ».
- Le Carter Center et le DT Institute accuseront réception du dossier de proposition dans les deux jours ouvrables.
- Le temps de réponse sera d'environ dix (10) jours ouvrables à compter de la date de soumission. Toutefois, dans certains cas, l'examen de la proposition peut prendre plus de temps.
- Les propositions seront évaluées au fur et à mesure. Toute attribution est subordonnée à la disponibilité des fonds.

Instructions à l'intention des candidats :

1. Paramètres de base

Le Carter Center et DT Institute invitent les organisations admissibles à soumettre des propositions techniques et financières pour répondre aux spécificités de l'appel d'offres ci-dessus :

- a. Les candidatures retenues s'aligneront sur les spécificités décrites ci-dessus.
- b. Le Carter Center et le DT Institute peuvent, à leur discrétion, annuler l'appel d'offres en tout ou en partie.

2. Coût de la proposition

Les coûts de préparation d'une proposition sont à la charge des candidats, quel que soit le résultat.

3. Admissibilité

Le Carter Center se réserve le droit de vérifier toute information contenue dans la proposition du candidat ou de demander des informations supplémentaires après réception de la proposition.

4. Questions relatives aux documents d'appel d'offres

Un candidat potentiel qui a besoin de clarifications sur les documents requis de l'appel d'offres peut contacter le Carter Center par écrit à l'adresse HRDIGrants@cartercenter.org. Le Carter Center publiera les réponses à toute demande de clarification au fur et à mesure qu'elles seront reçues sur notre site web.

5. Langue de la proposition

La proposition et toute la correspondance qui s'y rapporte doivent être en anglais.

6. Clarification des propositions

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des propositions, le Carter Center et DT Institute peuvent demander des éclaircissements écrits supplémentaires à un candidat après la date limite de soumission des propositions. Afin d'assurer un examen en temps opportun, le demandeur doit répondre à toute demande de clarification ou de renseignements supplémentaires dans un délai de trois jours ouvrables.

7. Devises de la proposition

Tous les prix indiqués dans la proposition financière ne doivent être qu'en dollars américains. Tous les accords résultant de cet appel d'offres seront émis en dollars américains.

8. Sécurité et Confidentialité

Le Carter Center et le DT Institute prendront des mesures pour s'assurer que toutes les informations sensibles sont reçues, stockées et, si nécessaire, transmises avec des garanties appropriées et que la confidentialité est maintenue. Le Carter Center et DT Institute fonctionneront selon des normes de confidentialité basées sur le besoin de savoir.

9. Évaluation de la proposition technique et financière

PROPOSITION TECHNIQUE

Les propositions doivent comprendre les sections suivantes :

- Expérience de travail en tant que/avec des défenseurs des droits de l'homme ;
- Besoin auquel la subvention d'action ACCELERATE répondra ;
- Une description de la manière dont les fonds seront utilisés pour répondre à ce besoin ;
- Explication de la manière dont le candidat est un partenaire actuel du Carter Center ou de DT Institute.

Les documents justificatifs suivants ne sont pas obligatoires, mais peuvent être soumis :

- CV ou descriptions des membres clés de l'équipe de projet (pas plus de deux pages)
- Bref résumé des prix précédents au cours des cinq dernières années (pas plus de deux pages).

Les candidats doivent démontrer une expérience organisationnelle et une capacité à planifier et à gérer des programmes, des rapports d'étape et la conformité financière.

PROPOSITION FINANCIÈRE

La proposition financière doit répondre directement au besoin décrit dans la proposition technique. Le montant du financement par candidat retenu dépend du nombre de bourses.

10. Attribution

Le prix sera décerné au(x) candidat(s) le(s) plus qualifié(s) qui peuvent démontrer avec succès leur capacité à mettre en œuvre les activités décrites dans leur proposition avec la plus grande efficacité et le meilleur coût. Le Carter Center se réserve le droit de négocier avec le(s) candidat(s) sélectionné(s) afin d'ajuster leur proposition afin d'atteindre les objectifs du programme du Carter Center. Le prix n'entrera en vigueur qu'une fois que tous les éléments de la proposition d'un candidat auront été convenus et qu'un accord aura été signé entre le candidat et le Carter Center.

On s'attend à ce que les candidats sélectionnés commencent à mettre en œuvre les projets retenus à la date et à l'heure stipulées dans la présente demande des propositions.

Le Carter Center

« Faire la paix. Lutte contre la maladie. Bâtir l'espoir.

Une organisation non gouvernementale à but non lucratif, le Carter Center a contribué à améliorer la vie des gens dans plus de 80 pays en résolvant des conflits. Promouvoir la démocratie, les droits de la personne et les possibilités économiques ; la prévention des maladies ; et l'amélioration des soins de santé mentale. Le Carter Center a été fondé en 1982 par l'ancien Président des États-Unis Jimmy Carter et l'ancienne Première Dame Rosalynn Carter, en partenariat avec l'Université Emory, pour faire progresser la paix et la santé dans le monde.

Visitez notre site web CarterCenter.org | Suivez-nous sur Twitter [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) | Aimez-nous sur Facebook Facebook.com/CarterCenter | Regardez-nous sur YouTube YouTube.com/CarterCenter | Ajoutez-nous à votre cercle sur Google+ <http://google.com/+CarterCenter>

À propos de l'Institut DT

DT Institute est une organisation à but non lucratif basée aux États-Unis qui agit à la fois en tant que bailleur de fonds et en tant que responsable de la mise en œuvre des droits de l'homme, de la consolidation de la paix et de l'augmentation de la liberté sur Internet en renforçant les médias et la technologie indépendants. Notre mission est de travailler en partenariat avec les communautés et les dirigeants pour aider à bâtir et à préserver des sociétés plus résilientes, équitables, inclusives et démocratiques. En tant que partenaire de mise en œuvre, l'Institut DT se concentre sur le renforcement des communautés et des leaders dans ces domaines, en travaillant avec des organisations locales pour former des coalitions solides afin d'apporter des changements. Notre stratégie philanthropique complète, informe et élargit ces initiatives. Les subventions d'impact que nous accordons à des organisations non gouvernementales et à des chercheurs individuels visent à élaborer, à tester et à promouvoir des approches audacieuses et innovantes du développement.